AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

224C2423
FR0000077919-FS0880

25 novembre 2024

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

JCDECAUX SE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 novembre 2024, la société The Capital Group Companies, Inc.[1] (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 novembre 2024, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société JCDECAUX SE et détenir 10 503 298 actions JCDECAUX SE représentant autant de droits de vote, soit 4,91% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions JCDECAUX SE sur le marché.

[1] Agissant en qualité d'« *investment adviser* » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège notamment les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGII).
[2] Sur la base d'un capital composé de 214 128 663 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.